



LES DERNIÈRES NOUVELLES DU REGROUPEMENT PETAPAN

Les derniers mois ont été ponctués d'annonces importantes pour l'ensemble des Premières Nations en négociation au Canada. Soulignons particulièrement l'annonce du nouveau Cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits des Autochtones ainsi que celle, dans le dernier budget de février 2018, de la fin du programme de financement de la négociation sous la formule de l'endettement des Premières Nations.

Toute cette vague de changement a amené les trois Chefs du Regroupement Petapan à rencontrer la ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, madame Carolyn Bennett, le 3 avril dernier en avant-midi à Sept-Îles. Lors de cette première rencontre, les Chefs ont discuté spécifiquement de notre dossier de négociation et fait le point sur les moyens à mettre en place pour atteindre l'objectif ultime d'un traité qui convient à nos aspirations, et ce, le plus rapidement possible.

Les mois à venir seront importants. Nous devons profiter de la fenêtre ouverte par le processus de réconciliation du gouvernement fédéral pour en arriver à un texte final de traité.

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez un document qui vous présentera un bref résumé des 23 chapitres du projet de traité actuellement en négociation. Les textes étant toujours confidentiels à ce stade-ci de la négociation, nous vous livrerons ce qui est possible de diffuser. De l'information plus détaillée suivra dans les mois à venir.

Notre équipe régionale (Regroupement Petapan) et nos équipes locales de négociation travaillent fort pour que nous puissions atteindre notre objectif, et c'est ensemble que nous bâtirons ce projet de société à notre image, selon nos valeurs.

Nous vous rappelons que le Regroupement Petapan est mandaté par les trois Premières Nations d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan pour négocier ce projet de traité avec le Canada et le Québec.

Bon printemps à tous et à toutes !

Le Regroupement Petapan

NOUVEAU CADRE DE RECONNAISSANCE ET DE MISE EN ŒUVRE DES DROITS DES AUTOCHTONES

Suite au discours du premier ministre Justin Trudeau du 14 février 2018 sur la mise en place d'un nouveau **Cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits des Autochtones**, les Premières Nations d'Essipit, Nutashkuan et Mashteuiatsh ont été invitées à participer à une deuxième rencontre avec la ministre Carolyn Bennett, le 3 avril dernier à Sept-Îles en après-midi. Lors de cette rencontre, les trois Premières Nations ont eu l'opportunité de discuter avec la ministre Carolyn Bennett de leur vision et des orientations que devrait prendre ce nouveau cadre. La volonté du gouvernement est que la mise en place de ce cadre soit effective d'ici la fin de l'année 2018.





NOUVEAU PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE LA NÉGOCIATION TERRITORIALE GLOBALE

C'est lors du budget fédéral du 27 février dernier qu'a été annoncé une modification importante au programme de financement de la négociation territoriale globale. Ce dernier est maintenant converti en financement sous la forme de contribution non remboursable plutôt que sous la forme d'un prêt. Concrètement, il n'y aura plus d'endettement supplémentaire à partir du 1^{er} avril 2018 pour la négociation de notre projet de traité. Quant à la dette accumulée par nos trois Premières Nations au cours des trente-cinq (35) dernières années de négociation de notre traité, des discussions sont à venir en vue de déterminer ce qu'il en adviendra. En effet, le dernier budget des Libéraux mentionne que :

Le gouvernement consultera les groupes autochtones touchés quant à la meilleure façon d'aborder la négociation des prêts actuels et précédents, qui pourraient comprendre des dispenses de remboursement de prêts.

Consultez notre site www.petapan.ca

Un Traité, une constitution

L'avancement de notre projet de traité exige la mise en place de nos constitutions. Une constitution est un texte juridique qui détermine le cadre légal et politique des relations entre une nation et ses dirigeants et qui définit la mise en place de l'État et de son fonctionnement.

Surveillez le début des travaux dans chacune de vos Premières Nations ; vous serez consultés pour l'élaboration de ce texte fondamental. Une constitution sera adoptée par référendum par chacune des Premières Nations du Regroupement Petapan et ce, avant la signature du Traité.



info@petapan.ca

1487 rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh Qc
G0W 2H0